

Le fil de terre

lettre mensuelle du Groupe de Réflexion et d'Information Municipal
Numéro 135 septembre 2023



C'est la
rentrée...

Santé



La dépression

Culture



Madeleines de Proust

Communication



Vers un nouveau site

La rentrée est passée avec son poids symbolique et son cortège de rituels liés à la reprise de l'activité, des activités.

Une rentrée dans un climat météorologique très très doux, qui fait couler beaucoup d'encre et nous interroge.

Une rentrée dans un contexte socio-économique inflationniste difficile pour de nombreuses familles.

Une rentrée avec des travaux concernant la réalisation de la piste cyclable avenue Mellet Mandart pour laquelle nous avons beaucoup œuvré afin de sécuriser le plus possible la liaison entre les deux bourgs.

Une rentrée avec l'ouverture de la librairie coopérative Nos Madeleines de Proust, qui donne à notre commune un nouvel atout culturel.

Bref, une rentrée durant laquelle chacune et chacun reprend ses habitudes, mais aussi ses projets et pour le GRIM, ses engagements au service du mieux vivre ensemble avec la préparation d'une réunion publique sur ce thème en décembre.



Marie-José Faure

Présidente du GRIM



Le GRIM était présent au Forum des Associations

Essalois, un château 3 étoiles

Dans le dernier magazine du conseil départemental je tombe sur un article « Essalois, château perché »: on y apprend qu'on y trouve le centre d'interprétation des gorges de la Loire, des explications sur le fonctionnement du barrage et que le site est enfin classé (ouf!)... en fin d'article un bref historique du château : je cherche en vain l'année 2011, je recherche : rien ! il doit y avoir un regrettable oubli sur l'histoire récente du château donc je vais essayer de le réparer en faisant appel à mes souvenirs datant d'une douzaine d'années :

Essalois c'est LA balade familiale des habitants de Saint-Etienne et de sa couronne qui se sont appropriés cet endroit depuis des générations aussi quand en 2011 la nouvelle tombe d'une privatisation de ce lieu pour en faire un hôtel restaurant de luxe c'est un coup de massue pour des milliers de promeneurs amoureux de ce site exceptionnel. Sur le moment on se dit que c'est un coup tordu de Fabrice Roure restaurateur 2 étoiles à Saint-Just-Saint-Rambert (restaurant le Neuvième Art) qui cherche à gagner un peu plus de fric mais qu'il ne va pas être suivi par les élus locaux... deuxième coup de massue le maire de Saint-Just-Saint-Rambert qui est aussi président SMAGL et conseiller général, son 1er adjoint président de Loire Forez et le maire de Chambles soutiennent ce projet.

Aussitôt la mobilisation citoyenne s'organise contre cette privatisation d'un espace public avec notamment l'association Chambl'envi qui fera un travail remarquable au niveau du recueil des signatures pour la pétition et des interventions à tous niveaux. De nombreuses autres associations ont participé à ce mouvement citoyen dont le GRIM ainsi que bien sûr nos élus. Cette lutte a impulsé la création de la commission « Les amis du petit patrimoine » au sein des amis du vieux Saint-Just-Saint-Rambert qui se définissent

comme des lanceurs d'alerte... et enfin sous la pression populaire ce projet débile et inutile est abandonné.

Pour la petite histoire par la suite Fabrice Roure ne renonçant pas à ses coups fourrés entraînera la mairie de Veauche dans l'achat d'une maison bourgeoise pour un projet qu'il ne concrétisera jamais ; heureusement il est parti sous d'autres cieus et très sincèrement il ne nous manque pas !

Si aujourd'hui il y a de belles réalisations dans le château dont le conseil départemental ne manque pas de s'enorgueillir, n'oublions pas que sans cet élan citoyen nous n'aurions à Essalois pour toute curiosité qu'un parking rempli de Porche, Ferrari, etc et peut-être le ballet des hélicos.



Jean-Michel Toubin



Nos madeleines de Proust

Ça y est ! la Librairie Coopérative Solidaire & Salon de Thé/Restauration Nos Madeleines de Proust, nouveau lieu convivial à St- Rambert a été officiellement inaugurée vendredi 22 et samedi 23 septembre. A l'origine de ce projet, 3 femmes : Isabelle Caldini, Isabelle Marcon et Carole Ollé. Réunies par la passion des livres, l'amour de la bonne nourriture et des thés, un jour l'idée a germé voici 11 mois. Pourquoi ne pas créer une librairie associée à un salon de thé, ou chacun pourrait découvrir des livres tout en savourant une boisson ou un petit gâteau. Puis vient l'idée d'une gestion sous forme de coopérative avec un lieu solidaire où les mots échange, partage, don, entraide, dynamisme ont la place d'honneur. En janvier, lors d'une réunion publique ou 120 personnes sont présentes, le rêve commence à devenir réalité : beaucoup suivent, soutiennent ! Après bien des embûches administratives, début juillet, le Biba Bar devient Les Madeleines de Proust associé Au Monde EnchanThé. Entre temps une libraire, Amandine rejoint l'aventure, elle s'implique tout de suite et fait preuve d'efficacité, de pédagogie (formations pour tenir la caisse, prendre les commandes, réceptionner...). Et là les mots prennent tout leur sens : En plein mois de juillet et d'août, de nombreux coopérateurs répondent présents et viennent travailler dans la poussière, la chaleur et... la bonne humeur, l'entraide. Si bien que, le 5 septembre, en présence de coopérateurs, le rideau de fer se lève. Et depuis, chaque jour, des personnes viennent découvrir les lieux.

Une librairie il n'y en avait pas vraiment dans notre ville ; une librairie coopérative et solidaire non plus ; une librairie associée à un salon de thé/ restauration encore moins. Cette librairie peut compter sur 2 parrains de taille : Jean-Claude Mourlevat, écrivain de renommée internationale qui vit



De G à D : Isabelle Marcon, Carole Ollé, Isabelle Caldini (cofondatrices) et Amandine (libraire)

sur notre commune et Chrystel Duchamp, née à Saint-Etienne, auteur de polars en train de devenir une référence dans le roman policier français ; tous 2 sont enthousiasmés par le fait qu'une librairie ouvre et par ses particularités.

Cette librairie est généraliste ; elle vend des livres de tous genres littéraires ; on peut acheter un livre sans être coopérateur. On peut commander les livres que l'on ne trouve pas en rayon. Bientôt sera proposé un portage à domicile pour les personnes isolées ou en situation de handicap. Mais au-delà d'une simple librairie, l'objectif est d'en faire un lieu dynamique, actif en lien avec le monde culturel. Des expos, des rencontres avec des auteurs et des artistes, des séances de dédicaces, des conférences et débats, des soirées lecture et / ou musique, des concerts (la terrasse extérieure a été inaugurée ce samedi 23 avec 2 concerts de Blues Concert Orchestra et de Urban Folkly) ; tout ceci en lien avec le salon de thé/ restauration : repas sur des thèmes ou pays dont la librairie proposera des ouvrages, repas avec de la musique, repas avec des lectures... , des ateliers aussi autour de l'écriture, de la voix , des ateliers autour de l'art (illustration, peinture, scrapbooking, cuisine)...

Nos madeleines de Proust (suite)

Cette librairie est coopérative : chaque coopérateur a 1 voix lors des assemblées et peut proposer des activités, des livres à acheter... à travers des commissions qui vont se créer le 9 octobre lors de l'assemblée générale à laquelle chacun peut participer (salle du Prieuré Bas 19h30) ; un buffet partagé terminera cette soirée ; chacun pourra apporter des mets qu'il a envie de faire goûter à tous.

Cette coopérative est solidaire. La culture doit être accessible à tous. La librairie reste en quête de partenariats pour offrir des livres (Le Livre Suspendu), des moments conviviaux, des ateliers (Suspendus), des goûters (Suspendus), un lieu de discussion... à des personnes en difficulté économique, sociale... Le livre suspendu (une personne achète un livre et arrondit la somme payée pour que le « reste » aille

dans une boîte solidaire ou elle prend un tissu ou papier cadeau et met une somme dans la boîte Solidaire).

Voilà maintenant 3 semaines que la librairie fonctionne. Amandine, les cofondatrices et/ou les coopérateurs vous accueillent et vous guident dans les rayons... Isabelle vous propose un thé, un café, une crêpe, un scone... Alors n'hésitez pas à aller les rencontrer et découvrir ce lieu que certains qualifient de magique. Dans les semaines à venir des activités vont démarrer !



« tout vient à point qui sait attendre »

Vous faites partie de nos fidèles lecteurs du fil de terre et nous en sommes profondément ravis.

En effet, cette belle aventure a commencé en octobre 2009 et nous allons déjà aborder son 135^{ème} numéro, comme le temps passe vite !

La diffusion de notre journal se fait toujours principalement au travers d'emails mensuels aboutissant sur une page de notre site internet <https://notreville.org>. Nous allons maintenir ce moyen économique qui nous permet de toucher efficacement un nombre d'abonnés qui grossit chaque mois.

Donc tout va bien de ce côté-là.

Mais une petite nuance doit se glisser dans le sujet :

En 2009, les accès internet, se faisaient principalement au moyen d'ordinateurs personnels et la structure du site, alors formatée sur un écran standard d'ordinateur, suffisait largement.

Depuis, les us, coutumes et l'évolution de la technologie font que les accès actuels, en 2023 s'opèrent principalement à partir d'écrans beaucoup plus petits et vous pensez au même moyen que moi : les smartphones.

L'accès à notre site actuel <https://notreville.org> devient quelquefois fastidieux sur un petit écran, demandant de faire défiler manuellement les différentes zones des pages de notre site sur un petit écran.

Nous avons donc décidé de reconstruire le site internet sur un modèle bénéficiant des dernières technologies en matière d'outil de gestion de base de données (version de septembre 2023), de programmation avec la dernière version de php en date, mais surtout sur un modèle s'adaptant aux formats des écrans des lecteurs (web responsive).

Alors, ceci expliquant cela, nous avons beaucoup de travail pour tout remodeler. Si la partie la plus difficile est passée, nous avons encore des choix à faire, notamment pour la partie graphique et quelques détails à régler pour la distribution.

Bref, tout cela pour justifier que vous recevrez un ou deux fil de terre par un moyen différent, le temps de cette mise en place.

Donc, comme on disait au XVII^e siècle « tout vient à point qui sait attendre »



Georges Charpenay



La dépression

Ce mois-ci dans le fil de terre, nous vous proposons un dossier spécial sur la thématique de **la dépression**. La dépression touche un très grand nombre de personnes en France et dans le monde et peut s'avérer particulièrement handicapante au quotidien. Nous avons rencontré Mathieu, malade de dépression depuis plusieurs années, et son psychologue Mr Camalet.

Qu'est ce que la dépression ?

Mathieu : De mon point de vue, la dépression, avant d'entreprendre ma thérapie, était un état de fait. J'étais dépressif, c'était comme cela, j'étais fragile mentalement, je n'y pouvais pas grand-chose. Cela fait 15 ans que je prends un traitement d'antidépresseurs et d'anxiolytiques, avec des arrêts et des reprises.

Il y a 3 ans, suite à un "énième" burn-out, qui a également suivi la période COVID, j'ai décidé une fois pour toutes de vraiment me pencher sur ce qui était pour moi un état de fait. J'allais vraiment mal, idées noires, isolement social, angoisses généralisées, problèmes physiologiques se sont fait ressentir.

Lorsque j'ai décidé de suivre une psychothérapie, j'ai appris ce qu'était la dépression, un trouble médical sérieux et non simplement un sentiment de tristesse passagère. J'ai appris à différencier l'état dépressif de la dépression. La maladie a affecté ma manière de penser, ma façon de me comporter dans mon quotidien, plus de libre arbitre, la maladie m'emprisonnée.

Voilà pour moi ce qu'est la dépression, un trouble mental, une maladie, voire un véritable handicap. Cela m'a fait un bien fou de le comprendre car par chance c'est une maladie qui se soigne, il faut du temps et de l'engagement, mais cela n'est pas irréversible !

Mr Camalet : La dépression est un trouble psychique complexe et multifactoriel qui se caractérise par un ensemble de symptômes.

On peut retrouver notamment une humeur dite dépressive avec un sentiment de tristesse ou un vide interne quotidien et persistant, une perte de plaisir et d'intérêt dans les choses qui habituellement les suscitent, une perte d'élan vital, un ralentissement général ou une agitation notable, une perte de poids ou une prise anormal de poids, une perturbation du sommeil, des troubles cognitifs comme les troubles de l'attention ou les troubles de la mémoire, une fatigabilité importante, une perte d'estime de soi ou de confiance en soi, une perception négative du quotidien, de l'avenir, une perte de sens et de goût de vivre pouvant aller jusqu'à des pensées suicidaires. Si on peut retrouver ces facteurs communs dans la plupart des dépressions, ils peuvent revêtir des formes spécifiques chez l'enfant et l'adolescent ainsi que chez les personnes âgées notamment de maladie neurodégénérative. Cependant, il est important d'avoir en tête que la dépression ne saurait se résumer uniquement par un ensemble de symptômes. Elle est toujours singulière, unique à l'image de tout ce qui compose l'existence de chaque individu et doit s'interroger dans cette singularité. Chaque dépression vient raconter les remous d'une trajectoire de vie qu'un événement particulier, un deuil, une séparation, une souffrance professionnelle, une maladie ou un événement traumatique notamment, va entraver et déborder les capacités de résilience du sujet.

La dépression (suite)

Comment se traduit la prise en charge de la maladie ?

Mathieu : Je ne suis pas le meilleur exemple, comme indiqué ci-dessus, j'ai mis beaucoup de temps à simplement accepter de me faire soigner. Pourtant, cela fait 15 ans que je suis reconnu comme atteint de dépression par l'assurance maladie. C'est sous l'insistance de ma nouvelle médecin généraliste de l'époque (merci à elle) qui ne voulait pas simplement me prescrire des médicaments, que j'ai entamé une psychothérapie. J'ai ainsi consulté un psychiatre et un psychologue (M. Camalet). J'ai eu des difficultés avec le psychiatre, car ce dernier souhaitait me proposer une hospitalisation dans une maison de repos (clinique psychiatrique privée). J'ai refusé, souffrant déjà d'angoisses majeures, et la peur de me retrouver dans ce genre d'institution était impossible pour moi. Je ne dis pas que cela est forcément négatif, mais c'était inenvisageable dans mon cas ! La solution a été pour moi de faire ma psychothérapie avec un psychologue en parallèle de ma médecin pour la prescription médicamenteuse, ce qui m'a permis d'avoir aussi un autre interlocuteur (toutes mes excuses à elle et aux patients qui me suivent, j'ai tendance à beaucoup lui parler...). J'ai beaucoup de chance d'être aussi bien accompagné.

Je les remercie, car ils m'ont bien pris en charge. Chaque semaine, je consulte M. Camalet pour avancer vers ma guérison. Nous analysons mon état émotionnel du moment et de manière plus générale. Apprendre à comprendre la maladie, comment les pensées cognitives sont influencées par la maladie, et lutter contre mes angoisses, c'est un travail long qui m'aide énormément. Je pense être presque sorti de la dépression, mais il me reste à traiter les angoisses !

Le "point négatif" pour moi dans ma thérapie, est financier, mon thérapeute (psychologue) n'est pas reconnu en tant que praticien paramédical (?) et donc non remboursé par l'assurance maladie malgré ma reconnaissance d'invalidité et la prise en charge de mes soins associés à la dépression.

Mr Camalet : L'état de la recherche actuelle préconise toujours une prise en charge psychothérapeutique associée si besoin à une thérapie médicamenteuse qui aura pour fonction de soulager les symptômes envahissants qui peuvent se révéler particulièrement handicapants et douloureux au quotidien. D'autres thérapies peuvent être mises en place dans le cas de dépression persistante et résistante aux approches thérapeutiques conventionnelles. Sans surprise, les recommandations de la Haute Autorité de Santé vont en ce sens.



La dépression (suite)

Pensez-vous que la dépression est bien prise en charge et comprise en France ?

Mathieu : Alors non, beaucoup de personnes pensent encore que la dépression est un état de faiblesse ("la personne malade est juste faible," déjà entendu). Qu'il suffit de se bouger "le cul" pour s'en sortir ! Je l'entends encore trop souvent. Dire cela à une personne atteinte de dépression est contre-productif. Personnellement, j'entends "tu es une merde, bouge-toi" (excusez-moi pour le langage). Nous le pensons déjà bien assez par nous-mêmes quand nous sommes malades, pas besoin de surenchérir, même si je sais que la plupart du temps cela part d'un bon sentiment...

Il n'y a pas de sensibilisation, l'accompagnement des maladies mentales est vraiment tabou, selon moi. J'ai l'impression que la maladie fait peur. Sans l'insistance de ma généraliste, je n'aurais peut-être jamais entrepris de me soigner, où en serais-je aujourd'hui ? Toujours sous antidépresseurs sans soin ?

Dans mon cas un peu particulier, ayant refusé les soins psychiatriques en clinique (je ne suis pas le seul, et les résultats de guérison sont assez mitigés), je n'ai pas de prise en charge, je suis reconnu mais non accompagné.

Déjà que le malade est mal accompagné, alors imaginez pour les proches. Cette maladie est un enfer pour la personne atteinte, mais aussi pour tous les proches. Rien n'est fait pour eux, pourquoi ?

En conclusion, la maladie est très mal comprise, encadrée, et pas forcément bien prise en charge. Mais je prie pour que les choses évoluent (pas forcément pour moi, je suis sur la voie de la guérison, mais pour les autres).



La dépression (suite)

Pensez-vous que la dépression est bien prise en charge et comprise en France ?

Mr Camalet : Si des progrès notables ont été faits du côté de l'accès à l'information du public et que le regard collectif sur la dépression a évolué, notamment grâce à la libération de la parole des malades et de leur famille, la prise en charge des troubles psychiques comme la dépression se heurte à la problématique globale de la dégradation du système de santé publique et de l'accès au soin.

La santé mentale et plus spécifiquement la psychiatrie sont les parents pauvres d'un système qui s'essouffle. Les structures permettant un accueil universel et remboursé de la souffrance psychique pour la population et ce à tous les âges, les services d'urgence ou d'hospitalisation au long cours, les structures extra-hospitalières comme les centres médico-psychologiques (CMP), les centres thérapeutiques à temps partiels (CATTP), les centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP) ou encore les hôpitaux de jour, sont aujourd'hui saturés ne pouvant plus accueillir dans des conditions satisfaisantes les patients et leur famille faute de moyens matériels et humains. La prise en charge de ville portée par les praticiens libéraux, médecins et psychologues notamment, se retrouvent à devoir soutenir cet engorgement avec une tension de plus en plus importante ne permettant plus aux patients une souffrance de trouver des praticiens qualifiés. On assiste de plus en plus à une externalisation des soins du service public vers le libéral.

Quand on sait combien il est difficile pour un malade de prendre conscience de sa souffrance, d'accepter l'idée qu'il ne pourra pas en sortir seul et de solliciter un professionnel, on peut imaginer la violence de ne pas pouvoir être vu par un psychiatre ou un psychologue formé à la psychothérapie. On voit ainsi de plus en plus de patients en errance thérapeutique et qui voient leurs troubles s'aggraver faute de soins adaptés. La tension de plus en plus forte sur les médecins généralistes libéraux et la raréfaction des médecins psychiatres accentuent ce phénomène. Une autre difficulté réside dans la difficulté de certains médecins généralistes à inviter les patients qu'ils traitent pour dépression à rencontrer un psychologue formé aux psychothérapies, engendrant pour le patient un long parcours de prise de traitements antidépresseurs et anxiolytiques sans amélioration notable en l'absence d'une prise en charge psychothérapique. J'ai la chance de travailler en institution et dans ma pratique libérale avec des médecins extrêmement compétents mais qui connaissent leurs limites en ce qui concerne la santé mentale et les traitements psychothérapiques. Dans ce contexte, le couple médecin- psychologue travaille en bonne alliance, dans la complémentarité des compétences et ce au bénéfice du patient.



La dépression (suite)

L'assurance maladie a mis en place le dispositif "MonParcoursPsy" à la suite de la période COVID, pouvez-vous nous en dire plus sur ce dernier ?

Mathieu : À l'époque, j'avais beaucoup d'espoir envers ce dispositif, mais cela était avant d'avoir lu les petites lignes. En tant que personne atteinte de dépression, je ne peux pas bénéficier des séances remboursées. L'ironie de ce dispositif, selon moi, c'est que les personnes malades ne peuvent pas en bénéficier. Donc, à qui est-il destiné ? Depuis, je me suis davantage penché sur le sujet, et en plus d'être limite offensant envers les personnes malades, il l'est encore plus envers les praticiens...

Mr Camalet : Il s'agit d'un dispositif de remboursement de 8 séances chez une ou un psychologue libéral dont 60% sont pris en charge par l'assurance maladie et 40% par les mutuelles. Pour en bénéficier, les patients devront rencontrer leur médecin qui déterminera leur éligibilité au dispositif.

Si sur le papier, ce dispositif apparaît comme une bonne initiative, notamment pour les patients les plus précaires, le dispositif MonParcoursPsy, à l'instar des expérimentations qui lui ont donné le jour, est une réponse inopérante et inadaptée à un problème pourtant majeur en France aujourd'hui : celui de la réalité des besoins de la population française en matière d'accès aux soins psychiques et aux psychothérapies. 93% des psychologues éligibles boycottent ce dispositif et dénoncent l'absence de garantie d'une prise en charge psychothérapique adaptée à la complexité psychique et aux besoins singuliers des patients : un accompagnement psychologique ne saurait être une psychothérapie. Les psychologues refusent la hiérarchisation des souffrances psychiques et la logique visant à séparer et à

quantifier les symptômes psychiques et leurs prises en charge respectives, ce qui ne correspond pas à la réalité clinique et à la façon dont les psychologues cliniciens pratiquent le soin psychique. Les critères d'inclusion et d'exclusion sont extrêmement restrictifs.

Aujourd'hui, ramené aux caractéristiques de ma patientèle, je devrais refuser 80% des patients qui me sollicitent. C'est aberrant ! Le dispositif MonParcoursPsy n'est pas adapté aux patients précaires contrairement à son ambition affichée, et vient cristalliser dans le privé les problématiques liées à une absence de moyens humains et financiers, non déployés actuellement au sein des services publics. Le dispositif MonParcoursPsy ne peut donc pas être présenté au public telle une solution pour désengorger les services publics de soins psychiques et psychiatriques en raison de la rupture de soin inévitable pour les patients précaires ayant terminé les 8 séances. De plus, l'idéologie d'externalisation de plus en plus systématique de l'offre de soin public vers le libéral, rend ce type de prise en charge peu sécurisante pour les patients. En dehors de la prise en charge libérale, doivent exister des services publics en capacité de réagir et d'accueillir les patients rapidement, quel que soit le niveau d'urgence et la situation sociale et financière des publics qui les sollicitent.

La dépression (suite)

L'assurance maladie a mis en place le dispositif "MonParcoursPsy" à la suite de la période COVID, pouvez-vous nous en dire plus sur ce dernier ?

Mr Camalet (suite) : Le 3 mars 2023, soit presque un an après la création du dispositif, François Braun fait état des chiffres du dispositif MonParcoursPsy, chiffres qui mettent en évidence l'incongruité de la réussite annoncée par le gouvernement. En effet, seule 0,13 % de la population serait prise en charge par ce dispositif, qui ne serait d'ailleurs proposé que par 7,2 % des psychologues libéraux. Seules environ 2 heures de consultation seraient consommées en moyenne pour chacun des patients pris en charge. Seuls 29 % des médecins généralistes seraient adresseurs du dispositif et adresseraient pour chacun, en moyenne, uniquement 3 patients sur une année.

De plus, les patients qui ont eu accès au dispositif ont en moyenne bénéficié de 4,2 séances sur les 8 proposées et 21% d'entre eux ne vont pas au-delà de la première séance. Ces chiffres interpellent sur l'efficacité et l'intérêt du dispositif. Avec le coût de mise en œuvre du dispositif MonParcoursPsy durant cette première année d'application, soit 50 millions d'euros, il aurait été possible de financer de façon pérenne plus de 2000 postes de psychologues au sein de ces structures sur tout le territoire. Une dépense de 50 millions d'euros pour un dispositif qui ne permet pas de réaliser des psychothérapies auprès des patients, et qui n'est pas non plus un dispositif de prévention, interroge grandement les psychologues français.

Il est également important de mentionner qu'une part importante des mutuelles qui, dans le cadre de la crise COVID et avant la mise en œuvre du dispositif MonParcoursPsy, prenaient en charge quatre consultations psychologiques à hauteur de 60 euros en plus de leur forfait de base, se désengagent aujourd'hui en imposant à leurs adhérents de devoir intégrer le dispositif pour être remboursés.

Autre point problématique : un bon nombre de français n'ont actuellement pas de médecin traitant et ce, particulièrement en milieu rural et dans les zones de désertifications médicales.

Ces patients se retrouvent en errance médicale concernant les pathologies somatiques et psychiques. Il serait donc regrettable d'encombrer d'autant plus la demande médicale en orientant les patients nécessitant une prise en charge psychologique alors que les consultations pour motifs somatiques chez le généraliste peinent à être satisfaites dans un délai raisonnable.

L'accès indirect et subordonné aux professionnels médicaux généreraient une discrimination d'autant plus importante en fonction des localisations géographiques. D'ailleurs, plusieurs études anglo-saxonnes démontrent que le passage obligatoire des psychologues par l'adressage médical effectué par le médecin généraliste retarde l'accès aux soins psychiques dans la mesure où certains patients n'ont pas de médecins ou ne disposent pas du lien de confiance suffisant avec celui-ci pour évoquer leurs difficultés psychologiques. Le médecin traitant, s'il est le médecin de famille, peut également entretenir des liens de proximité avec d'autres membres de la famille, ce qui est très problématique en cas de violences intra-familiales.

La dépression (suite)

L'assurance maladie a mis en place le dispositif "MonParcoursPsy" à la suite de la période COVID, pouvez-vous nous en dire plus sur ce dernier ?

Mr Camalet (suite) :

Enfin, un autre élément important est à prendre en compte concernant l'orientation des patients par le médecin traitant : la formation insuffisante de ces professionnels à l'orientation et au diagnostic des troubles psychiques. Rappelons que le médecin traitant n'est pas le plus qualifié pour effectuer cette prescription déguisée en adressage, car il n'est pas un spécialiste du soin psychique. Il est également essentiel de préciser que les psychologues cliniciens psychothérapeutes travaillent déjà de façon naturelle, en bonne intelligence et responsabilité professionnelle, avec leurs collègues appartenant aux professions médicales et paramédicales.

Il n'y a donc pas lieu d'instaurer une hiérarchie médicale, qui ferait nécessairement basculer le psychologue clinicien, expert du soin psychique en raison de son haut niveau de compétence en psychopathologie et en psychothérapie, vers un statut d'auxiliaire médical ou de paramédical.

Un dernier mot ?

Mathieu : Un simple GESTE peut changer les choses, il m'a été apporté par ma généraliste et mon psychologue et toutes les personnes qui m'ont et continuent à me soutenir (elles se reconnaîtront), j'espère pouvoir faire de même un jour prochain.

Courage aux malades et aux accompagnants, cette maladie n'est pas une fatalité, elle se soigne !

Mr Camalet : Je terminerai avec une citation attribuée à Maya Angelou : « il n'y a pas de pire agonie que de porter une histoire qui n'a jamais pu être racontée ». Et combien il peut se révéler difficile de libérer cette parole.



Graphothérapeute

Ludivine Silva, graphothérapeute à St Just St Rambert permet aux enfants et adolescents de retrouver le plaisir d'écrire.

Métier indispensable mais encore peu connu, la graphothérapie rééduque les jeunes et les moins jeunes qui ont des troubles de l'écriture.

Ludivine Silva, professeur des écoles depuis 20 ans, a constaté au fil des années d'enseignement, une augmentation des troubles de l'écriture chez les enfants, pouvant d'ailleurs entraîner des difficultés scolaires.



Une prise en charge en graphothérapie débute toujours par un bilan : entretien avec la famille et l'enfant, différents tests et observations, puis un nombre de séances est proposé (entre 6 et 12 séances). L'objectif est de retrouver une écriture lisible et rapide, sans douleur ni fatigue, de retrouver confiance et de mieux vivre sa scolarité.

Les séances de graphothérapie ne consistent pas à effectuer des lignes d'écriture ! Beaucoup d'activités ludiques sont proposées pour travailler la motricité fine et la détente du geste en mettant l'accent sur la posture et la tenue du stylo.

Coordonnées : Ludivine Silva 1 impasse des jardins d'Apoline, 42170 St Just St Rambert - 07 60 58 28 84 - lsgrapho@gmail.com



Afin d'aider au mieux ses élèves et pour améliorer ses compétences professionnelles, elle s'est intéressée à la rééducation du geste graphique et a décidé de se former au métier de graphothérapeute durant 18 mois.

« Quand un enfant écrit trop lentement ou de manière illisible, lorsqu'écrire devient vraiment fastidieux, cela peut vite devenir problématique et entraîner souffrance, mauvaise estime de soi, voire échec scolaire ».



Un Toit C'est Tout

12 novembre 2023

LOTO

12 11 23

1er prix: Vélo électrique valeur 900 €

- Lave-vaisselle valeur 350 €
- Bon d'achat valeur 300 €
- Centrale vapeur
- Ecouteurs bluetooth
- Ordinateur portable

et de nombreux lots ...

BINGO CALENDRIER
2€ la partie - 5€ les 3

LOTO
3€ le carton - 20€ les 10
1 carton offert si achat de la totalité

PARTIES SPECIALES
10€ les 4 parties

Salle de l'Embarcadère
Saint-Just
Saint-Rambert

Ouverture des portes à 12h
Début des jeux à 14h
Buvette et restauration sur place

Agenda

Conseil municipal

Vendredi 19 octobre 2023 19h15

Salle Prieuré Bas

Pour nous [contacter](mailto:fildeterre@lesbarques.fr), [s'abonner](mailto:fildeterre@lesbarques.fr) ou [se désabonner](mailto:fildeterre@lesbarques.fr) : fildeterre@lesbarques.fr

Retrouvez nos parutions sur : <https://notreville.org> et sur <https://www.facebook.com/gauche42170>